

Droit du travail, des contrats et du logiciel



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le droit du numérique est spécifique aux nouvelles technologies et vise à répondre aux enjeux juridiques de la numérisation. Il trouve à s'appliquer dans différents domaines.

Objectifs

L'objectif de ce module est de sensibiliser les étudiants aux problématiques juridiques qu'ils seront amenés à rencontrer dans le cadre de leur activité professionnelle, leur faire prendre conscience des droits dont ils peuvent se prévaloir lors du développement d'une application numérique mais aussi des obligations à respecter.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	18h
----	-----------------	-----

Plan du cours

La propriété intellectuelle dans les projets numériques, la protection du logiciel, le logiciel libre, la réglementation sur le traitement des données personnelles

Infos pratiques

Lieux

› Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

› Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac